



École
**Madeleine-
Brousseau**

ECOLE MADELEINE-BROUSSEAU

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenue le lundi 5 juin, à 17 h 30, au salon du personnel de l'école Madeleine-Brousseau.

SONT PRÉSENTS :

Madame Amélie Paré	Présidente
Madame Jessika Phaneuf	Représentante au Comité de parents
Madame Sylvie Correia	Parent substitut
Monsieur Samuel Busque	Parent
Monsieur Joseph Ngayap	Parent
Madame Nancy Cocks	Enseignante
Madame Geneviève Mailloux	Enseignante
Madame Annik Paradis	Enseignante
Madame Julie Roy	Employée de soutien
Madame Marie-Claude Grignon	Employée de soutien

ABSENCE :

Monsieur Alain Boissé	Substitut au Comité de parents
Madame Chantal Beauclair	Enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Émilie Talbot	Directrice adjointe intérimaire

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

Amélie Paré fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 11.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 JUIN 2023

Amélie Paré fait lecture de l'ordre du jour.

Madame Chenette demande le retrait des points 9.1.5 et 9.1.6 pour redondance et ajout des points suivants :

- 9.1.6 Approuver Rapport annuel du conseil d'établissement
- 9.3.6 Évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Il est proposé par Annik Paradis d'adopter l'ordre du jour modifié.

CÉ-47-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 17 AVRIL 2023

Au point 4 on doit ajouter au sous-point *Questionnaire aux élèves* Les élèves de la classe multi 5-6 **et les élèves du groupe 601** n'ont pu répondre au questionnaire faute de problèmes techniques.

Il est proposé par Sylvie Correia d'adopter le procès-verbal modifié de la rencontre du 17 avril dernier.

CÉ-48-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 17 AVRIL 2023

Aucun suivi n'est à faire.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. PAROLE À LA PRESIDENTE DU CÉ

Pas de point à apporter.

7. PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Roy, technicienne du service de garde présente le dossier.

- Les élèves et le personnel du service de garde ont vécu une belle semaine en mai dernier lors de la semaine de la garde scolaire. Même si la température n'était pas toujours au rendez-vous, les élèves ont pu profiter d'activités amusantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; activités animées par des spécialistes comme Takabouger, Katag, jeux gonflables activités animées par le personnel, Kermesse intérieure, déjeuner avec les parents et jeux avec les parents.
- L'affectation des membres du personnel se déroulera en juillet, quelques changements au niveau de l'équipe sont à prévoir.
- Le nombre d'inscriptions pour l'an prochain a légèrement augmenté conséquemment à la diminution du nombre de parents en télétravail.

8. PAROLE AU REPRESENTANT AU COMITE DE PARENTS

Jessika Phaneuf, représentante au Comité de parents, informe les membres des sujets traités en mai :

- Seul candidat dans le District 1, monsieur William Alvarez Martinez est désigné par acclamation membre au CA.
- Retour de consultation relative au Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves
- Présentation des participants aux ateliers du Centre Intégré du Développement et de la Douance (CIDDT) – 4 mai 2023
- Grand Rendez-vous national des parents – 3 juin 2023
- Les bons coups
- Webinaire PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE - 24 mai 2023

9. DECISION

9.1.1 ADOPTER LE BUDGET ANNUEL DE L'ECOLE

Madame Chenette présente le dossier. Elle fait lecture du document et apporte un complément d'information.

Il est proposé par Amélie Paré d'adopter le budget annuel de l'école Madeleine-Brousseau.

CÉ-49-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.2 ADOPTER LE BUDGET ANNUEL DU SERVICE DE GARDE

Madame Chenette présente le dossier et apporte un complément d'information.

Il est proposé par Geneviève Mailloux d'adopter le budget annuel du service de garde.

CÉ-50-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.3 APPROUVER LA LISTE DES EFFETS SCOLAIRES

Madame Chenette présente le dossier. Elle précise que le point 9.2.2 *Liste des cahiers d'exercices* sera traité et adopté avec la liste des effets scolaires.

Madame Chenette fait lecture des listes d'effets scolaires et des listes de cahiers d'exercices ainsi que du tableau des frais chargés aux parents. Une période de questions et un échange s'ensuivent.

Des corrections seront apportées à quelques listes d'effets scolaires :

- Ajout pour les listes de 5^e année, 6^e année et classe multi 5-6 : Règle graduée en plastique transparent 30 cm * ***Pas d'unités de mesures en pouces sur la règle.***
- Retrait pour la liste de 3^e année et 3^e année de la classe multi 3-4 Crayons de bois de cire.

Il est proposé par Julie Roy d'adopter la liste des effets scolaires et la liste des cahiers d'exercices.

CÉ-51-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.4 APPROUVER LES REGLES DE CONDUITE DE L'ECOLE

Madame Chenette présente le dossier. Elle fait lecture du document.

Elle présente un ajout aux règles de conduite de l'école : Absences pour voyage ou activités sportives

Un échange s'ensuit.

On convient de modifier cet extrait : *Le respect et la courtoisie sont des valeurs que nous apprécions.* Par : Le respect et la courtoisie sont de mises dans l'ensemble des interactions et des communications.

Il est proposé par Geneviève Mailloux d'approuver les règles de conduite de l'école.

CÉ-52-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.5 APPROUVER CAMPAGNE DE FINANCEMENT MUSIQUE | LEVEE DE FONDS

Madame Chenette présente le dossier. Elle demande l'autorisation aux membres du CÉ d'amasser des fonds lors des spectacles de fin d'année (passer le chapeau). Cet argent servira à acheter exclusivement du matériel pour les activités de musique.

Il est proposé par Samuel Busque d'approuver la campagne de levée de fonds en musique.

CÉ-53-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.6 RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Chenette présente le rapport annuel aux membres du CÉ. Elle fait lecture et apporte un complément d'information.

Il est proposé par Amélie Paré d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement.

CÉ-54-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.7 APPROUVER LA SORTIE AU PARC

Madame Chenette présente le dossier. Les enseignants de 3^e année souhaitent se rendre au parc du Tisserand le 21 juin prochain, les groupes 302 et 303 en avant-midi et les groupes 301, 304 et 305 en après-midi.

Il est proposé par Joseph Ngayap d'approuver la sortie au parc du Tisserand.

CÉ-55-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

DISCUSSION

9.2.1 DATE DE L'ASSEMBLEE DE PARENTS SEPTEMBRE 2023

Madame Chenette présente le dossier. Les membres du conseil d'établissement conviennent ensemble de la date de l'assemblée de parents, le 18 septembre à 19 h.

Il est proposé par Annik Paradis que l'assemblée générale de parents se tienne le 18 septembre à 19 h.

CÉ-56-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.2.2 LISTE DES CAHIERS D'EXERCICES (CONSULTATION)

Ce point a été traité et adopté au point 9.1.3.

9.2.3 CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES ETIQUETTES

Amélie Paré présente le dossier. Changement de compagnie pour la campagne de financement avec les étiquettes. Cette année nous collaborerons avec la compagnie d'étiquettes Colle à moi.

Il est proposé par Sylvie Correia que la prochaine campagne de financement avec des étiquettes se déroule avec la compagnie Colle à moi.

CÉ-57-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

INFORMATION

9.3.1 NOUVEAU PROJET EDUCATIF

Madame Chenette présente le dossier.

Les écoles ont jusqu'à février 2024 pour terminer le nouveau projet éducatif. Elle présente le canevas et explique le travail qui va s'ensuivre.

9.3.2 POLITIQUES EN CAS DE SURPLUS D'ELEVES

Madame Chenette présente le dossier. Elle explique la politique d'admission et d'inscription. Une période de questions s'ensuit.

9.3.3 APPROBATION PAR COURRIEL

Un membre interroge la direction sur ce qui peut être adopté par courriel. Elle estime que le choix de traiteur est un point essentiel et qu'il aurait dû être traité lors d'une séance extraordinaire.

Un échange entre les membres s'ensuit.

On convient que pour les sujets sans importance majeure, un vote électronique est accepté. Pour les sujets nécessitant un échange entre les membres, il faudrait prévoir une séance extraordinaire.

9.3.4 ACTIVITE POUR LES FINISSANTS

Madame Chenette présente le dossier. Le Comité organisateur a prévu une cérémonie à 13 h 45 au gymnase suivi d'une haie d'honneur dans la cour d'école pour saluer nos finissants.

9.3.5 ACTIVITE DE FIN D'ANNEE

Le 22 juin en avant-midi, une kermesse se déroulera dans la cour d'école. Soccer bulles, jeux gonflables, jeux de kermesse, mini-golf 6 trous, barbe à papa et maïs soufflé seront offerts aux élèves.

9.3.6 ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Madame Chenette présente le dossier. Suite à une hausse de la violence des élèves du 1^{er} et du 2^e cycle dans la cour d'école des mesures de prévention ont été mises en place ; suspension, rencontre avec la policière communautaire. Le programme HORS-PISTE a été mis en place cette année auprès de groupes ciblés. Un échange s'ensuit. Il faut occuper les grands lors des récréations ; du matériel a été acheté pour septembre.

Le Centre de service scolaire des Patriotes est très préoccupé par cette situation qui s'étend dans tous les établissements. Il y aura des CP bien-être en septembre. Le bien être des élèves est au cœur du PEVR.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 25, il est proposé par Geneviève Mailloux de lever la présente séance.

CÉ-58-2022 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Amélie Paré, Présidente

Nathalie Chenette, Directrice

Date